

Grille d'évaluation pour l'épreuve orale en CAP

Niveau A2

Epreuve orale de vingt minutes, précédée de vingt minutes de préparation

NOM ET PRENOM DU CANDIDAT :

TITRE ET REFERENCE DU SUPPORT :

Entretien à partir d'un document connu, étudié au cours de formation (texte et / ou image) pouvant être en lien avec l'expérience ou l'activité professionnelle du candidat.

N.B. : En l'absence de liste, l'examineur propose deux documents au choix du candidat qui ne peut, en aucun cas, être sanctionné pour le motif qu'il n'est pas muni de supports.

Esprit de l'épreuve :

- Evaluer avant tout les capacités générales de communication.
- Valoriser toute tentative de réalisation de la tâche.

ACCOMPLISSEMENT DE LA TACHE	
Etape 1 – Parler en Continu	Points attribués
L'élève doit être capable de se présenter en anglais (son identité, sa formation), établir un contact social et prendre congé.	2pts
L'élève doit être capable de présenter un document : <ul style="list-style-type: none"> - Sa nature - Son origine - Son thème - Les idées principales 	6pts
Etape 2 – Prendre part à une conversation	
<ul style="list-style-type: none"> • L'élève doit être capable de répondre à des questions portant sur un document • L'élève doit être capable d'échanger autour d'un thème connu. • L'élève doit être capable de parler de sa famille, ses loisirs... 	8pts
Recevabilité linguistique	
<ul style="list-style-type: none"> • L'élève est capable de s'exprimer dans une langue globalement correcte (morphosyntaxe, prononciation et vocabulaire approprié) • La prise de risque sera valorisée 	4pts
Observations de l'examineur	Note attribuée
	/ 20
Nom de l'examineur	Signature